

**A compter du 23 mars, toutes et tous en grève !!**

- **Bénéfice net de La Poste pour 2015 : 635 millions d'€**, soit une augmentation de 24%, alors que l'Etat ne verse pas à La Poste les 500M d'€ pour le financement des missions de service public qui lui incombe (entre autres, l'accessibilité bancaire, l'aménagement du territoire, le transport de la presse, la distribution du courrier partout 6j/7).

- **En parallèle, suppression de 7656 emplois en 2015, des centaines de fermetures de bureaux de poste.** En cascade, progression de 49% de l'intérim en 1 an, et utilisation de 2.5 millions d'heures supplémentaires (ce qui représente 1500 emplois à temps plein). Un niveau d'arrêts de maladie et d'accidents du travail bien au-delà de la moyenne des entreprises similaires.

Malgré ces données sociales éloquentes, ni la direction de La Poste, ni l'Etat actionnaire ne prennent la mesure du mal être au travail qui se développe toujours et envoie le personnel dans le mur.

L'équation est simple : plutôt que de développer la précarité et la désertion des services publics, l'Etat doit au contraire impulser des créations d'emplois, de la solidarité et de la continuité, pour que chaque usager, du particulier à l'entreprise, trouve la réponse à ses besoins. De la relation numérique au contact physique, La Poste, les postières et les postiers ont toute leur place dans la société de demain.

**C'est pourquoi *Sud* appelle à une grève reconductible à compter du 23 mars, pour marquer notre opposition à la stratégie du déclin.**

**Pour obtenir :**

- L'arrêt des suppressions d'emploi et la CDIisation des précaires,
- L'arrêt de la frénésie commerciale,
- La réduction du temps de travail,
- Le 13<sup>ème</sup> mois jusqu'à la classe III,
- Et un service public égal pour tous (en particulier bancaire), clients fortunés ou pas.



***On monte à Paris expliquer tout ça au PDG Wahl le 23 mars !!  
Alors, n'hésites pas, viens avec nous exprimer la colère des postières et des postiers !***

**Départ le 23 mars à 8h00 en car depuis la gare SNCF sud de Nantes.  
Réserve rapidement ta place sur [sudposte44@orange.fr](mailto:sudposte44@orange.fr)  
ou sur [sudptt44.org](http://sudptt44.org) ou encore au 02.51.80.66.80.**

**Et RDV le 24 mars à 12h00 Place Bretagne à Nantes,  
on continue la lutte pour obtenir satisfaction !!**

## Faire + avec -, ça y'en a pas possible mon capitaine !

Les chiffres de suppressions de postes des prochaines réorganisations sont sans précédent, c'est un véritable massacre de l'emploi: -2,05 PT sur Les Sables, -1,60 sur Nantes Chantenay, -1,88 sur Nantes Bretagne.

Et c'est du même tonneau sur Nantes Decré (-0,61) La Baule / Le Pouliguen (-3,24), Orvault / La Chapelle (-0,34), Aizenay / La Mothe (-3,99) et Chantonnay / Pouzauges (-4,72). **En tout, + de 18 PT supprimées ...en attendant les autres secteurs à l'automne.**

Les mutations d'office, les pertes de repos de cycle, les rotations entre les bureaux, les vacances infernales, les objectifs commerciaux délirants (il faudra vendre toujours + avec - de personnel) et les pressions / injonctions qui vont avec, les incivilités, le surmenage... ne sont pas prêts de s'estomper.

**Donc, inutile d'attendre benoîtement un quotidien professionnel qui s'améliore, il va falloir aller le chercher dans le rapport de force !**



**Toutes et tous en grève à compter du 23 mars pour l'arrêt des suppressions d'emplois et pour la titularisation des précaires !!**

## Travail en sous-effectif : la coupe est pleine !

La direction 44/85 est bien infoutue de nous communiquer le nombre de PT guichets non tenues au quotidien. Le travail à -1, -2 ou -3 est devenu la norme, se rajoutant aux suppressions d'emplois suite aux réorgs.

Les conséquences en cascade : épuisement à faire le travail des absents, démotivation, boule au ventre, surmenage, impact sur la vie privée, et au bout ... absentéisme pour arrêts-maladie. Arrêts-maladie qui sont du coup en constante augmentation au Réseau, bien au-delà de la moyenne dans les entreprises de service.

Ensuite, pour tenter de boucher les trous, explosion du recours à l'intérim, aux CDD, bref à la précarité. On casse d'un coté des situations stables pour les remplacer par du bancal. Bonjour l'économie pour l'entreprise !!

Mais la direction est dans le déni de ces chiffres. Alors, le seul moyen de lui faire reconnaître ce constat est de **remplir un feuillet du cahier CHSCT à chaque fois qu'une PT est non tenue, et y décrire les conséquences induites (attente clients, travail bâclé, incivilités, surmenage...)**. La direction ne pourra pas nier la situation.

**Rappel :** un cahier de CHSCT doit être présent dans chaque bureau. Lorsqu'un feuillet est rempli, l'encadrement est tenu d'y répondre dans les 48h, et de l'envoyer rapidement à la direction. Le CHSCT devra donc évoquer cette situation et son Président (la Directrice ou son adjoint) devra y apporter des solutions. Si ce n'est pas le sésame ultime pour que la direction remplace les absents, cela peut y contribuer.

**Toutes et tous en grève à compter du 23 mars pour le remplacement de toutes les absences !!**

## Affichage nominatif : direct à la benne !

Depuis peu, on revoit affichés dans de nombreux bureaux ou envoyés sur les boîtes mail pro, les résultats des ventes avec le nom des agents correspondant. Et même dans certains cas avec un avis positif ou négatif émanant de l'encadrement.

Cette pratique, qui ne réjouit que celui ou celle qui l'affiche, est très mal vécue par la majorité des collègues, n'ayant pour but que de diviser et d'opposer.

Il est donc important de rappeler que **le jugement du Tribunal Administratif de Versailles du 11/06/2009 a rendu illégal de tels affichages**, amendes à l'appui !

Donc, si votre encadrement persiste dans de telles pratiques, rappelez-le à la loi et contactez nous, nous vous enverrons le texte de ce jugement et interviendrons si besoin auprès de la hiérarchie. Na !

**Toutes et tous en grève à compter du 23 mars pour un management humain!!**



## La chasse aux SAM est ouverte !!

Ca y est, on l'avait prédit, la pression commerciale depuis le début de l'année atteint des niveaux jamais atteints. Les nouveaux DS marquent à la culotte les COBA, les REC s'occupent des guichetiers, les RE courent partout et les RC Part sont dans leurs petits souliers !

Il faut dire, qu'au moment où les peintures des « clés de la réussite » sont à peine sèches, que les équipes des terrains qui vont fusionner lors des prochaines réorgs ne savent pas de quoi sera fait leur proche avenir, la direction annonce des objectifs délirants, alors que le chômage et la précarité n'ont jamais été si présents.

**C'est sûr que des objectifs de + 20% pour LBP et + 30% pour LPM dans des secteurs ultra concurrentiels et saturés** ne se réalisent pas avec un claquement de doigts. Mais ne se réalisent pas non plus en nous pressurant. Alors peut être en nous infantilisant ?

C'est sans doute ce que doivent penser nos dirigeants qui reprennent à leur compte des techniques dignes d'une école maternelle : **aligner des bâtons !!**

En effet, dans de très nombreux secteurs, nous sommes tenus de cocher des cases de tableaux à chaque fois que l'on fait une souscription SAM, que l'on réalise un abonnement LPM, pareil pour les accroches crédit conso ou IARD. Souvent, des consignes exigent des remontées quotidiennes de ces p... de tableaux.

Avec bien sûr, là encore, **des objectifs lunaires** : souvent 1 SAM et 1 abonnement LPM/semaine, + 1 RDV IARD et crédit conso concrétisés/semaine, et pour enfoncer le clou, 5 « accroches » /semaine.

Le retour du tableau avec le nombre de ventes/souscriptions effectué est à communiquer souvent tous les jours, à grands renforts de mails **à la limite de l'injonction**.



Y'à même des DS/REC qui feraient bien de faire attention à ce qu'ils écrivent, le harcèlement n'est parfois pas loin.

Et on constate ça et là des dérapages qui conduisent par exemple certains collègues à équiper **des mémés de 85 ans en e-CB avec des explications à minima...**

**Mais pourquoi devoir cocher ces tableaux au jour le jour ? Pourquoi cette infantilisation ? Ce marquage à la culotte ?**

L'encadrement a pourtant à sa disposition tous les outils pour pouvoir avoir un suivi commercial en quasi direct: PILCO et l'agenda partagé pour le suivi bancaire, PILOTE GP pour le suivi des ventes courrier/colis, des remontés du SI de la DAST pour tout et notamment le suivi des campagnes, temps co, challenges ... Ces outils remontent quotidiennement tous les chiffres, les ventes, les RDV par DR, par secteur et par guichetiers/COBA.

### **Explication 1 :**

Les cadres sont pressés de voir les résultats ! Peut-être ?

### **Explication 2 (La vraie) :**

C'est une **technique de management**. L'agent sait qu'il doit remonter ses chiffres ou RDV même à zéro pour la fin de semaine. Donc **il se met la pression tout seul** pour pouvoir remonter des chiffres corrects.

L'encadrement sait qu'il ne sera pas accusé de mettre du stress sur les agents, ce sont des méthodes préconisées par les DR. (cela n'est jamais écrit mais juste à l'oral lors des réunions).

En plus, l'encadrement peut vérifier par cette méthode la probité des agents (celui qui, par la pression, va remonter plus de RDV, de ventes imaginaires pour ne pas être "à zéro"... ce que l'encadrement va constater par informatique). Voilà, tout ce que l'on fait avec notre identifiant est tracé et rapporté.

Ce n'est pas anodin, c'est une **technique de management perverse** qui amène certains agents à se mettre une pression dangereuse et inutile.

Refusons de faire les toutous devant certains encadrants qui, en panique devant les objectifs démentiels à réaliser, veulent nous lobotomiser.

REFUSONS CES REPORTINGS VIRTUELS QUI NE SERVENT QU'À VOULOIR NOUS AVILIR !!

**Toutes et tous en grève à compter du 23 mars  
pour l'arrêt du management par la peur!**



## Accord « chargé de clientèle » : la grande escroquerie !

Le nouvel accord national guichetier vient d'être soumis à signature. Il entérine les choix stratégiques de l'entreprise, LBP devient la patronne de La Poste. Au vu du contenu de cet accord, **Sud** a décidé de ne pas signer cet accord, et d'exercer son droit d'opposition. Décryptages :



**prises/fins de service**, une usine à gaz sur **les tours de congés** avec des contraintes + importantes pour les déposer (anticipation & planification à long terme).

Et puis aussi le changement de la dénomination des guichetiers, devenant « *chargés de clientèle* ». Là, tout est dit, ceci afin d'avaliser l'adhésion à la politique du tout commercial de la fonction.

- En cherchant bien, on peut y trouver **quelques « avancées »** (???) : Création de « **chargés de clientèle** » III-1 (quelques GCPRO, accueil en bureaux « banque sociale » ou appui bancaire. Aucune cible en nombre et prit en dimensionnement constant. Ca promet un beau bordel et des crépages de chignons !), **un WE de 2 jours/mois** garanti (avancée en rural, mais recul en urbain ??), une meilleure prise en compte des **déplacements en rural** (mais restera à discuter le bout de gras avec son DS pour définir les zones d'intervention au sein des nouveaux secteurs, et là, ça pourrait coïncider, des reculs par rapport aux compensations existantes sont tout à fait possibles), des « **micro-pauses** » ou « **temps de respiration** » dans les bureaux ESCI (mais pas de norme énoncée, ils se foutent vraiment de nous)...

Signalons aussi **la possibilité de modifier les plannings avec un délai de prévenance minimum de 7 jours** (ça va permettre de refuser les changements d'horaires du jour au lendemain, **mais ce n'est que le respect de la loi** !).

Pas la peine de négocier pendant + de 6 mois pour pondre de tels textes qui n'amélioreront pas notre quotidien professionnel et qui entérine la vocation uniquement commerciale du Réseau.

**Sud** n'engage pas sa signature pour se faire plaisir. D'autres organisations syndicales s'en chargent, elles seront comptables des conditions de travail dégradées par cet accord ☹ ☹ ☹ ☹.



**Toutes et tous en grève à compter du 23 mars pour une juste reconnaissance de notre travail !!**

Pour consulter le nouvel accord, n'hésitez pas à nous contacter.

**Tous ces faits portent gravement atteinte à nos conditions de travail. Il est + qu'urgent de réagir.**

**→ TOUTES ET TOUS A PARIS LE 23 MARS !!**

**→ TOUTES ET TOUS PLACE BRETAGNE A NANTES LE 24 MARS A 12H !!**

